

Pôle Distribution

Dossier suivi par : Benoît LEHERICEY

☎ : 02 23 62 11 35

✉ : blehericey@ebr-collectivite.fr

Objet : Travaux sur le réseau d'eau potable – Cesson-Sévigné – Secteur : Rue du Chêne Morand

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de distribution public d'eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalisera **à partir du 12 mai 2025** et pour une durée de 6 semaines des travaux de renouvellement de la conduite publique d'eau potable et des branchements associés.

Vous trouverez joint au courrier l'emprise des travaux détaillant les rues impactées.

Pendant une partie de la durée des travaux, réalisés en accord avec les Services Techniques de la commune, **de Rennes Métropole** et conformément à l'arrêté de circulation (affiché sur le chantier), le stationnement et la circulation seront modifiés dans votre rue.

Afin que l'entreprise de travaux puisse travailler dans de bonnes conditions, dans la mesure du possible, nous vous encourageons, pendant les horaires du chantier à stationner à l'extérieur de l'emprise du chantier.

Lors des travaux de pose de la canalisation, un repérage de votre branchement sera établi par l'entreprise de travaux, qui viendra à votre rencontre pour préciser les modalités d'intervention.

Nous vous informons également que dans le cadre de ces travaux, chaque fois que possible, les compteurs situés à l'intérieur des locaux seront déplacés au plus près de la limite du domaine public, tout en restant dans la propriété privée. Le compteur sera alors positionné dans un regard de manière à être accessible facilement et en tout temps pour l'entretien et la relève.

Ces modifications n'entraînent aucun frais particulier pour l'abonné concerné.

Si vous êtes locataire du logement que vous occupez, merci de bien vouloir informer votre propriétaire de la réalisation de ces travaux.

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

- ⇒ Le distributeur d'eau potable, **SPL Eau Du Bassin Rennais : 02 23 22 00 00**
- ⇒ L'entreprise de travaux, **TPC Ouest , 02 97 61 95 20**

Concernant l'enlèvement des ordures ménagères et la collecte sélective dans les impasses, un point de collecte sera créé durant le chantier. Les services concernés vous apporteront prochainement une information spécifique.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie : Mairie

Emprise des travaux

